

ON A DES DROITS !  
FAISONS-LES  
RESPECTER !

DÉFENDONS  
NOS INTÉRÊTS  
AVEC **Sud** **Solidaires**  
LE SYNDICAT !

A Intelcia, je  
rejoins la liste  
**SUD-SOLIDAIRES !**

AVEC LE SYNDICAT  
**Solidaires** TU N'ES  
PAS SEUL-E !

Application smartphone : [www.sudp2st.org](http://www.sudp2st.org)

**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

Cher(e)s collègues,

Dans quelques jours, vous allez élire vos représentant-es au Comité Sociale et Economique (CSE) et décider de qui pourra peser ou pas dans les négociations avec la direction. En effet, le temps des élections est un des rares moments, où nous pouvons donner notre avis sur la politique sociale de l'entreprise.

Par exemple, pensez-vous :

- Que nos salaires sont à la hauteur de notre travail ?
- Que l'absentéisme record (environ 25% de moyenne de juin à Octobre dernier) est un signe positif ?
- Que le fort taux de turn-over (36% comme base de référence moyen dans l'accord GEPP) soit normal ou au contraire que cela démontre l'existence d'un problème ?
- Que l'accord sur la modulation du temps de travail est juste et clair ?
- Que la classification des salarié-es respecte votre ancienneté et votre travail ?

Ce bilan de la direction et des syndicats sortants, notamment du syndicat majoritaire, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) n'est pas acceptable et il est encore moins souhaitable que cela continue ainsi, tant pour la santé des salarié-es que pour nos emplois. Pour notre syndicat, tout cela est lié au choix du syndicalisme que nous voulons dans l'entreprise : soit au service des salarié-es, soit au service de quelques élu-es ou soit au service de la direction. Alors oui, nous, nous avons choisi... **C'est le camp des salarié-es !**

Nous pouvons et devons améliorer les choses que ce soit ici à Intelcia, mais aussi dans le groupe Altice avec ses milliers de départs (+ de 6000), des milliards qui disparaissent dans les poches de quelques hommes, des dizaines de salarié-es transféré-es vers des filiales afin de faire baisser leurs droits sociaux (ERT, Intelcia...) ou de multiples délocalisations. Le bilan humain et social de notre groupe est terrible... Et le pire c'est que les trois syndicats majoritaires sur le groupe CFDT, CFTC et surtout l'UNSA voudraient dupliquer cette politique chez Intelcia !

- Non, il n'est pas acceptable de voir une grande partie des droits sociaux d'Intelcia liés à l'ancienneté alors que les salarié-es ne restent pas ! Pourquoi ce choix qui

favorise sans doute les négociateurs-rices, mais pas les salarié-es.

- Et inversement, il n'est pas normal de ne pas avoir plus de reconnaissance de l'ancienneté via les salaires et la classification... ni l'application du droit de la convention collective dans ce domaine.

- Non, il n'est pas normal de voir le droit du travail bafoué et que nos acquis sociaux ne soient pas à la hauteur des autres entreprises concurrentes... Pourquoi eux peuvent verser un 13ème mois par exemple et pas Intelcia ? Teleperformance le fait en ayant le contrat EDF... Tessi le fait en ayant le contrat Pôle Emploi...

Soyons clair chaque bulletin de vote « **SUD-SOLIDAIRES** » répondra clairement à ces questions et exigera la mise en place des mesures de justice sociale pour toutes et tous. Nous proposons aussi plus de transparence dans les comptes du CSE à commencer par une expertise des comptes afin que l'argent soit mis au service de toutes et tous... et non plus de quelques un-es...

Pour **SUD-SOLIDAIRES**, l'alternative est possible et ne peut venir que du collectif et de la volonté d'une partie des élu-es de provoquer le changement avec l'appui des salarié-es. Pour cela, nous développons un syndicalisme toujours plus proche du terrain, prêt à se remettre en cause, à consulter les salarié-es ou tout simplement à être actif pour que le moindre problème trouve une solution. Un syndicalisme ouvert à l'ensemble des salariés quelque soit leur statut ou leur service, qui informe et qui rend des comptes pour que chacun-e puisse se faire un avis et faire des propositions. De l'action, de l'écoute et moins de bla-bla défaitiste ou de mensonge pour victimiser notre patron.

Pour y arriver nous avons besoin de vous, pour que tous les sites, tous les métiers, tous-tes les salarié-es puissent enfin compter ! C'est dans ce sens que le syndicat **SUD-SOLIDAIRES** propose à l'ensemble des salarié-es de construire une liste ouverte à toutes et tous, n'attendons pas agissons ensemble !

## Changer les choses en rejoignant la liste **SUD-SOLIDAIRES** :

- ★ Pour améliorer les conditions de travail et la qualité du contenu des tâches que l'on exige de nous.
- ★ Pour défendre des intérêts des salarié-es, en assurant le respect des règles sociales et en aidant à en établir de nouvelles.
- ★ Pour agir pour le plus grand nombre et non pour quelques privilégié-es.
- ★ Pour participer au développement des activités culturelles et prestations sociales : plus de choix, plus d'équité, plus de consultations...
- ★ Pour orienter la formation professionnelle afin qu'elle soit au service des besoins actuels et futurs de chaque salarié-e !
- ★ Pour présenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles et collectives des salarié-es et obtenir des solutions réelles !
- ★ Pour faire entendre la voix de tous les services et remonter les revendications afin de permettre de meilleures négociations.

## Rejoindre la liste **SUD-SOLIDAIRES**, c'est aussi :

- ★ Avoir une formation régulière en droit du travail et social
- ★ Avoir des moyens en heures de travail payées pour se réunir, se former et oeuvrer pour le changement.
- ★ Avoir une protection légale contre les licenciements.
- ★ Avoir une espace de débat et d'information, via un collectif réunissant des salarié-es de l'ensemble des entreprises du secteur...

**Ne nous regardez pas,  
rejoignez-nous !**

# Etes-vous d'accord avec ces propositions ?

5 jours absence enfant malade payés dès le premier arrêt

0 jour de carence en cas d'arrêt maladie, comme cela existe pour les Cadres

Budget loisirs du CSE à 1% de la masse salariale

13ème mois pour toutes et tous

5 mn de pause payées par heure travaillée incluses dans la séquence de travail

Arrêt des modulations horaires

8H. travaillées par jour maximum ou 9H. si semaine de 4 jours

Augmenter les salaires de 100€ / mois

Reconnaissance de la polyvalence et de la maîtrise d'un besoin spécifique (langue, technique...) dans la classification.

Retour des écarts entre les coefficients et le SMIc existants en 2005

Tickets restaurant à 9€

Pas un encadrant en-dessous du coefficient 200 (Agent de Maîtrise)

Reconnaissance de l'ancienneté via une prime mensuelle évolutive à partir de 4 ans

## Un peu, beaucoup, à la folie ? Alors rejoignez le syndicat sud-solidaires !



Et vous ? Vous êtes plutôt... en haut ou plutôt... en bas ? Et vous voulez, changer ?

	Plutôt en haut	Plutôt en bas
Temps de pause pour 7H	35 mn à Armatis Nord	20 mn à Tellis (Majorel)
Ticket restaurant	9,5 € Foundever (60% employeur)	Non à Tessi Metz
Annualisation	Non à Armatis Poitiers	Oui à Capdune (Majorel) (42H /semaine)
13 ème mois	Oui à Teleperformance	Non à Pro Direct
Prime vacances	1% du salaire brut (base ICP) à CRM 81	Non à Intelcia Amiens (ex-Coriolis)
Prime de langue étrangère	CRM 06 (150€)	Non à Bluelink Strasbourg
Prise en charge Mutuelle/santé	Webhelp Caen (80%)	50% à Webhelp Tourcoing
Indemnité transport	80% de l'abonnement à Comdata 72	50% (loi) à Armatis Caen
Indemnité télétravail	50€ / mois TEC (Majorel Tourcoing)	Euro CRM 14 : 0 euros

Nous, on est clairs... on est là pour l'honneur des travailleurs et un monde meilleur.

Rejoignez-nous !  
(dépôt des listes les 28/04)

Syndicat sud -solidaires  
25/27 rue des envierges  
75020 Paris

Tél : 06 61 70 49 49  
Mail : sudp2st@gmail.com

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

